

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des sessions, le 10 juin 2019 à 19 h 30 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Stéphanie Dionne, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Gilbert Cardinal.



Absence :

La directrice générale et secrétaire-trésorière Ginette Roy est également présente.

#### 4.1 Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'année 2018

19-0610-246

Attendu la publication d'un avis public le 31 mai 2019, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* ;

À ce fait, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt par la directrice générale et secrétaire-trésorière Ginette Roy, du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'année fiscale 2018 tels que préparés par l'auditeur de la firme Amyot Gélinas, comptables agréés.

#### **Faits saillants du rapport financier 2018**

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Comme prévu au Code municipal (art. 176.2.2) je vous présente les faits saillants du rapport financier 2018 et du rapport du vérificateur externe.

Tout d'abord, précisions que ce nouveau rapport sur les faits saillants est une transition avec le rapport du maire sur la situation financière qui était habituellement présenté à l'automne. Il est prévu que le document des faits saillants soit rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin de chaque année et disponible pour consultation par la suite.

Concernant l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2018, les revenus de fonctionnement de la Municipalité (portion administration municipale) se sont chiffrés à 15 825 620 \$, les charges à 16 116 179 \$ et les différents ajustements de conciliations à des fins fiscales à 1 513 764 \$, ce qui nous a amené à un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 1 223 205 \$.

Le surplus budgétaire est principalement attribuable à l'augmentation de la richesse foncière imposable en cours d'année financière, à une augmentation des droits de mutation et en grande partie à des aides financières supplémentaires reçues de la part du Gouvernement du Québec.

En ce sens, nous ne pouvons passer sous silence tous les projets réalisés en 2018 pour lesquels la Municipalité a obtenu ou obtiendra une aide financière :

- mise à jour du bâtiment de prétraitement, financé à 100 % par la TECQ
- travaux de réfection de certains chemins, financés à 75 % par le programme de réhabilitation du réseau routier local (RIRL)
- travaux de réfection de certains chemins, financés par le programme d'aide financière aux sinistrés (de l'Orignal, du Parc)
- réfection de la rue Bellevue et une partie de la rue des Pionniers, financée en partie par la TECQ
- réfection de la conduite sanitaire le long du lac Archambault (TTOG), financée en majeure partie par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités et 2 tronçons par la TECQ
- scellement de fissures sur les chemins, financé par le RIRL
- poste de pompage du réseau incendie sur la rue des Pionniers, financé en partie par la TECQ

D'autres travaux subventionnés sont ou seront également en cours en 2019 :

- réparation du réservoir d'eau potable, subventionnée par le PRIMEAU (124 000 \$)
- mises aux normes des barrages Archambault (partie mécanique), Pimbina et Baribeau (potentiellement financées par le PAFMAN à 66 %)

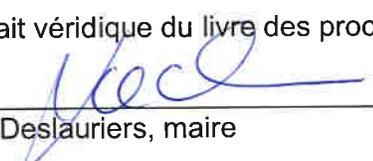
Finalement, les auditeurs externes de la Municipalité ont effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité. À leur avis, à l'exception du fait que la Municipalité comptabilise ses revenus de subventions en suivant la position prescrite par le Gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMH et que ces derniers sont d'avis que cette façon de faire sous-évalue les subventions à recevoir à l'état de la situation financière de la Municipalité, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Vous pouvez consulter le détail des états financiers 2018 dans notre site internet à [http://www.saint-donat.ca/citoyens/Budget\\_municipal.cfm](http://www.saint-donat.ca/citoyens/Budget_municipal.cfm)

*Joé Deslauriers, maire*

---

Extrait véridique du livre des procès-verbaux, donné à Saint-Donat le 11 juin 2019.

  
Joé Deslauriers, maire

  
Ginette Roy, urbaniste, MBA